



Bordeaux Port Atlantique

*Appel à projets Nouveaux Carburants – Avenue de Tourville à
Bordeaux*

Date limite de dépôt des offres : **vendredi 24 avril 2020 à 12h00**

- Par voie dématérialisée uniquement à l'adresse suivante :
J-Filatreau@bordeaux-port.fr

1) Présentation de Bordeaux Port Atlantique

Le Grand Port Maritime de Bordeaux, GPMB est un établissement public de l'Etat et à vocation administrative, industrielle et commerciale.

Implanté au cœur de la ville depuis l'origine de Bordeaux, le port est un outil économique incontournable de la métropole bordelaise, du territoire girondin et de la région Nouvelle-Aquitaine. Ouvert sur la ville et sur le monde, le Port de Bordeaux offre des débouchés aux entreprises sur plus de 300 ports dans le monde.

Avec près de 7 millions de tonnes de marchandises qui transitent par le port chaque année évitant ainsi 400 000 poids lourds sur les routes de la métropole, 3 000 mouvements de navires de commerces, 50 escales internationales de paquebots, des outils portuaires rénovés et de grandes qualités (pôle naval, formes de radoub, ateliers portuaires), le Port de Bordeaux emploie près de 350 personnes en Gironde et génère par ailleurs plus de 4 900 emplois directs dans 200 établissements.

Acteur majeur de la commande publique, le Port de Bordeaux investit dans le territoire en créant de nouvelles infrastructures, en modernisant ses outils et en développant des projets innovants.

Le Port de Bordeaux encourage la transition énergétique dans les transports et dans les activités industrielles, et il soutient l'adoption de carburants alternatifs. C'est l'un des objets de sa stratégie PÉÉPOS et notamment de sa composante Energie¹, et c'est dans ce cadre que s'inscrit cet appel à projets.

2) Contexte et nature de l'appel à projets

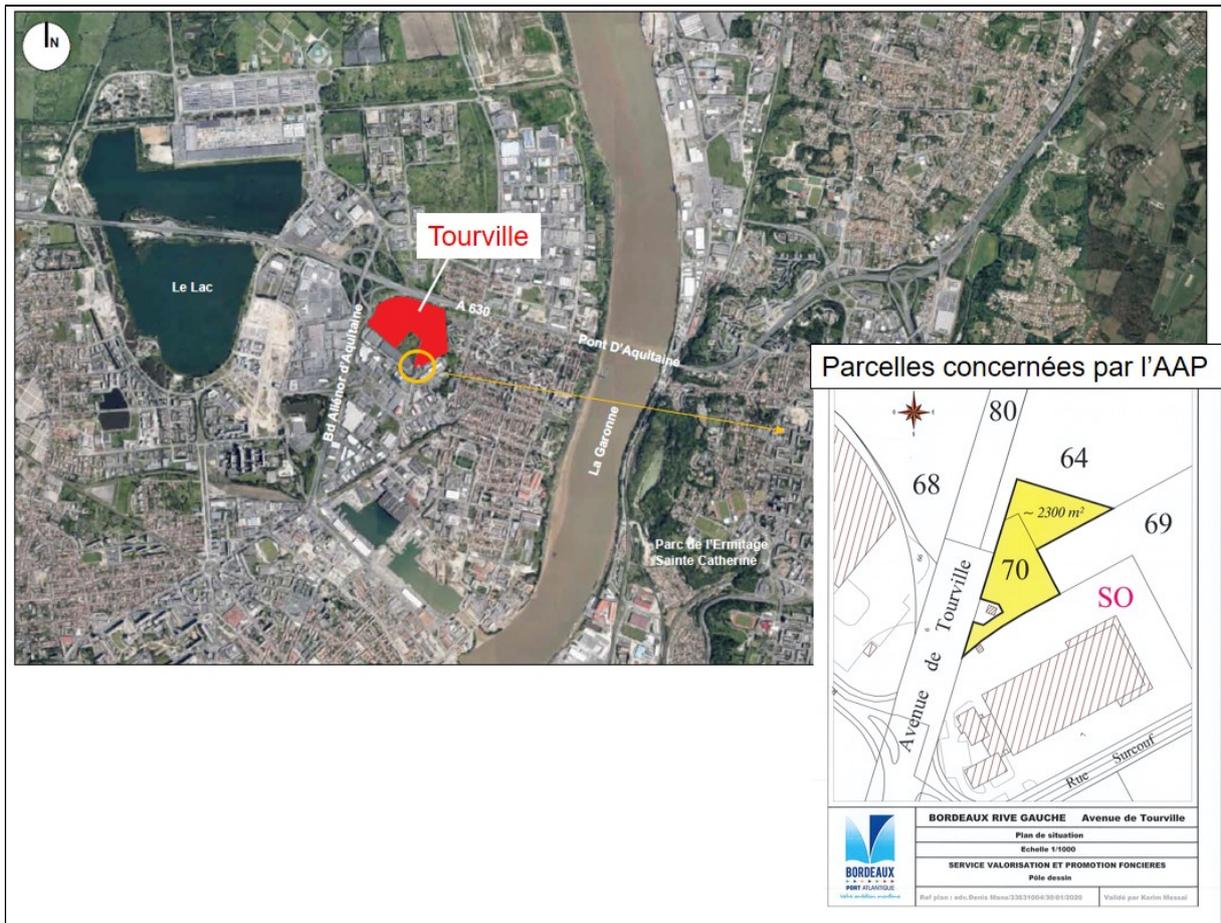
Le Grand Port Maritime de Bordeaux est propriétaire d'un vaste espace foncier sur le secteur dit de Tourville en bord de rocade à Bordeaux Nord. Cette zone est destinée à l'urbanisation et a été classée en zone logistique (US 3) au PLU de Bordeaux Métropole.

Dans le cadre du développement de ce pôle logistique, le Port souhaite accompagner les entreprises du secteur vers une transition énergétique en favorisant l'implantation d'une station-service sur son domaine qui promeut les nouveaux carburants et les nouveaux modes de transport au service de chaînes logistiques peu émissives. Le choix du ou des carburant(s) seront à proposer et à justifier par le candidat. La station devra être accessible aux professionnels mais également aux particuliers et devra répondre aux besoins du secteur. Le candidat devra justifier le dimensionnement de son installation (capacité d'accueil du nombre de véhicules simultanés, capacité de distribution, ...) au regard des projets à venir, en particulier des projets de mobilité.

¹ <http://www.peepos.eu/energie-r-4>

A titre d'information, la nouvelle drague du Port de Bordeaux dont l'arrivée est prévue au mois d'avril sur l'estuaire de la Gironde, aura un besoin de soutage estimé à 2 fois 65 m³ par semaine de GNL.

3) Description du site



Localisation du site concerné par l'appel à projets – GPMB

Les entreprises implantées sur le secteur de Tourville sont :

- Le groupe La poste (hôtel de logistique urbaine),
- Résotainer : vente, location et réparation de containers et self-stockage pour professionnels et particuliers,
- Un troisième site sera commercialisé dans le second trimestre 2020.

Les parcelles concernées par l'appel à projets se situent dans le prolongement de l'axe de Tourville à proximité du Boulevard Alfred Daney, du Boulevard Aliénor d'Aquitaine, de la zone Bordeaux Lac et de l'A630. La surface de la parcelle est d'environ 2 300 m². La zone était anciennement occupée par une station de distribution de carburants carbonés (Société AS 24).

La zone proposée se situe en zone US3-3 et US4-4. Le règlement est consultable sur le site de Bordeaux Métropole (<https://geo.bordeaux-metropole.fr/adws/app/f7cd7fbf-2946-11e9-91fd-57b991809803/index.html>).

La zone ne présente pas d'enjeux écologiques. D'un point de vue inondation, la zone concernée par l'appel à projets se trouve en zone rouge hachurée bleue du PPRI. Le règlement précise les prescriptions constructives que le candidat devra intégrer dans son projet.

Plusieurs études de sols ont été réalisées à la fin de l'occupation d'AS 24 et une phase de dépollution a été effectuée suite à la découverte d'impacts liés à l'activité. Une poche de gaz a par ailleurs été identifiée. Une servitude d'utilité publique a été instituée afin de garder en mémoire ces éléments (arrêté du 12/12/2017).

4) Autorisations administratives

Le porteur de projet devra réaliser les études nécessaires à l'obtention des autorisations administratives permettant la réalisation du projet. L'ensemble des aménagements seront également à sa charge.

Les autorisations administratives obtenues devront être présentées au GPMB, qui pourra alors autoriser les aménagements.

5) Dossier à remettre par le candidat

Le candidat devra remettre un mémoire comprenant :

- La présentation du candidat : éléments administratifs et financiers de la société, chiffres clés, expérience dans le domaine des nouveaux carburants,
- La présentation du projet : fonctionnement de l'installation, capacité de distribution, description technique du projet (plan de masse, ...), mesures de sécurité, mesures en lien avec le développement durable,
- Le plan d'affaires du projet : investissements détaillés, estimation du chiffre d'affaires, comptes prévisionnels sur les 5 premières années d'exploitation, note justifiant la rentabilité du projet, stratégie de développement du projet,
- Le planning prévisionnel jusqu'à la mise en activité du site comprenant les différentes autorisations administratives et la réalisation de l'ensemble des travaux de mise en service du site,
- La proposition de la durée d'occupation justifiée par la durée d'amortissement des investissements,
- La proposition du montant de la redevance (€ HT/m²/an).

6) Critères de sélection

Le lauréat sera retenu sur la base des critères suivants :

- Montant proposé pour la redevance d'occupation du domaine public (€ HT/m²/an) (65 %),
- Cohérence du projet avec la stratégie PÉÉPOS du GPMB (10%)
- Qualité du plan d'affaires (15 %),
- Calendrier de mise en œuvre du projet (10 %).

7) Annexes

- a) Diagnostic de l'état des sols – Avril 2014 - INOVADIA
- b) Suivi environnemental des travaux de démantèlement, gestion des terres impactées et analyse des enjeux sanitaires – Juillet 2014 – INOVADIA
- c) Identification des options de gestion Août 2015 – INOVADIA
- d) Fiche BASOL

8) Remise des offres et questions diverses

Le présent appel à projets est publié le vendredi 27 mars 2020 .

Le mémoire rédigé en langue française, devra être remis au plus tard le 24 avril 2020 avant 12^h00, par voie dématérialisée à l'adresse suivante :

J-Filatreau@bordeaux-port.fr

Les candidats pourront contacter le service valorisation et promotion foncières du Port de Bordeaux pour des précisions techniques, administratives ou contractuelles.

J-Filatreau@bordeaux-port.fr